CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES

Le bureau de « La Famille » est ouvert chaque jour ouvrable de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h. Toutefois, afin d'éviter de trop longues attentes à cause de la crise de chômage, il est recommandé de ne pas se présenter le lundi après-midi ni le samedi matin.

AUX HALLES

Marchandises vendues le 7 décembre. — L'unité : choux fleurs 1.50 ; Citrons 0.40 ; Camemberts 0.85 à 1.50 ; Pont l'Evêque 1.35 ; Vieux Fromages 5.50. — Le kilo : Oranges 1.60 à 1.80 ; Mandarines 2.40 à 2.50 ; Pommes 1.60 ; Hollande 11.60 ; Port-Saint 7.20 ; Beurre 16.50 à 17.50 ; Pain d'épice 5.25. — Sardines 1.50 la boîte ; Savon 6.40 la douz.

Sociétés et Comités

AMICALE DES INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS PUBLICS. — L'Amicale organise un banquet fraternel qui aura lieu le samedi 19 décembre à 20 h. au Foyer des Amicales Laïques, rue du Haze 57. Nombreux sont les collègues qui ont déjà répondu à notre appel. Les retardataires sont priés de nous faire parvenir leur adhésion avant le jeudi 10 décembre, dernier délai. Les collègues retraités sont cordialement invités.

FÉDÉRATION AMICALE DES COMBATTANTS. — **Groupe du Brun-Pain.** — La réunion mensuelle du groupe aura lieu le mercredi 9 décembre au siège, 290 rue du Brun-Pain à 19 h. La Commission rappelle aux retardataires qu'on inscrira encore ce jour-là les enfants, pour l'arbre de Noël ainsi que le relevé des présences. Ne pas oublier le livret de famille ainsi que les jetons de présence. Après cette date, il ne sera plus reçu d'inscription.

— **Groupe Su Centre.** — Ce mardi de 18 à 20 h., au siège, 1 Place Victor Hassebroucb, inscription des enfants du Groupe pour l'Arbre du Noël. Se présenter avec le livret de Famille, les cartes du Groupe et de le Fédération. Cette permanence étant la dernière, aucune inscription ne sera enregistrée, et passé ce jour, toute réclamation sera inutile.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT ET GROUPE DES MUTILÉS. — Les Commissions informent les sociétaires du décès de M. Michaud Marius, membre du groupe, habitant 98 rue de l'Yser. Ses funérailles auront lieu le mercredi 9 courant à 8 h. 30 en l'Eglise Notre-Dame de Consolation (Pour-de-Neuville).

Les membres de ces groupes sont priés de faire leur possible pour assister nombreux aux obsèques du camarade disparu. L'assemblée à 8 h. 15 à la maison mortuaire.

ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION — La groupe des anciens des Armées d'Occupation de Tourcoing et ses cantons, tiendra sa quatrième assemblée générale annuelle, dimanche 13 décembre. La réunion aura lieu à 9 h. 30, café de l'Hôtel de Ville, place Victor Hassebrouck.

Pour terminer, sera tirée la toumbola des présences pour l'année 1931. Les A.A.O. de Tourcoing et des communes, les démobilisés des T.O.E. sont cordialement invités à cette réunion.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Supporters. — En avant l'Union. — Réunion générale mercredi 9 courant à 19 h. au siège, 33 rue des Phalempins. Ordre du jour : Déplacements. Compte-rendu financier. Divers.

JEUX DIVERS

Tir. — Anciens élèves de l'école Anatole-France. — Le Concours à la Carabine organisé par l'Amicale et doté de nombreux prix (3.000 fr.) et lots de toute nature est appelé à obtenir un grand succès. La 2e journée du Concours (6 décembre) a vu défiler de nombreux tireurs individuels ainsi que de nombreuses délégations de sociétés et d'amicales. Le concours est ouvert pour la 3e journée le dimanche 13 décembre de 9 h. à midi à l'Ecole. De service : Lecroard et Olivier A. La Stand chauffé, couvert et bien éclairé, donne toute satisfaction aux tireurs.

ETAT CIVIL

Naissance. — Ginette Maiard, 74 rue du Guisnes.

Publications. — Etienne Auckaert, mouleur rue de Lille, cour Vanhoutte 2 et Mathilde Saalens, piquûrière à Roncq (Nord). — Pierre Macco, tisserand, rue de la Fin-de-la-Guerre 91 et Mercédès Dhaese, doubleuse, rue de l'Hippodrome. — Louis Bekaert, chef-comptable à Lille et Aline Deltour, négociante en confections, rue Louis Leloir 59.

Décès. — Charles Allard, 55 ans, coutrenaître, rue W. Choquet, 164. — Cyrille Delkimpe, 57 ans, journalier, rue Nationale 122. — Irma Horrent, 59 ans, épouse du Victor Vanoverscheide, rue Augereau 60. — Jeanne Vandersliggel, 24 ans, soignante, épouse de François Collette, rue de Mouvaux, cour Desrousseaux 3. — Théophile Vandenberghe, 64 ans, employé rue Nationale 68. — Julia Pattou, 45 ans, épouse de Gustavus Marquette, rue de Mons 26. — Maurice Coppens, 4 mois, fils de Lucien, rue de la Potente 22.

Cafetiers, Commerçants

Pour vos Articles Etrennes, Publicité adressez-vous à la Maison de Gros

MESTDAGH 86, Rue de Lanney ROUBAIX Tél. 36-85

HALLUIN

A la Philharmonie. — L'excellente société musicale « La Philharmonie d'Halluin » donnera son audition musicale de Sainte Cécile dimanche 13 décembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Hilaire, sous la direction de M. Arthur Defer.

Au programme : « Les Cathédrales Ressuscitées »; « Poème Symphonique » (Henry Rider) ; « Nostradamus », ouverture biblique (G. Walton).

Le banquet traditionnel aura lieu à 18 h., au café des Vieux Amis, rue des Ecoles.

Inscription des Classes 1931 (2e fraction) 1932 (1re fraction). — Il est rappelé que les jeunes gens résidant à Halluin, nés en France, du 1er juin 1911 au 31 mai 1912 inclus, et ceux nés en 1909-1910-1911 (1re fraction) dont l'inscription a été retardée par suite de leur situation de fils d'étrangers, sont tenus de se présenter à la mairie de 9 h. à midi et de 15 à 18 h., munis du livret de famille : aujourd'hui lundi 7 décembre 1931, ceux nés du 1er juin au 30 septembre 1911 ; mercredi 9 décembre 1931, ceux nés du 1er octobre 1911 au 31 janvier 1912 ; vendredi 11 décembre 1931, ceux nés du 1er février au 31 mai 1912 inclus, ainsi que ceux nés en 1909-1910-1911 (1re fraction) naturalisés ou autres.

Ceux qui ne sont pas nés à Halluin devront se munir de leur acte de naissance sur papier libre.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes, informe les patentés qu'il se tiendra à la mairie mercredi 9 décembre, de 9 à 11 h. 30, pour recevoir leurs réclamations.

Etat Civil. — Naissances : Raymonde Vancoille rue St-Paul 22. — Maria-Thérèse Cornard, Chemin des Meurins, Pont du Gave 34.

Publications de mariage : Jules Catoire, 24 ans, serrurier et Alma Jenisch, 22 ans, a.p. rue des Ecoles 80. — Gaston Petit, 47 ans, contrôleur principal, Receveur des Contributions indirectes à Roncq et Flore Cau, 46 ans, commerçante, rue de Lille 223.

Décès : François Vanneste, 80 ans, chemin du Triez Caillonx. — Pierre Geyssens, 50 ans, rue de l'Abattoir 25.

RONCQ

Actes de vandalisme. — M. Alphonse Denève, entrepreneur de maçonnerie à Roncq, construit actuellement rue de la Latte un lot de huit maisons pour le compte de la société d'habitations à bon marché « Mon Abri ».

En arrivant au chantier, hier matin lundi, l'entrepreneur constata la démolition presque complète des murs formant l'arrière-cuisine, et ce, à trois habitations inachevées.

Les individus ont dû se servir d'une forte échelle remisée là, et avec celle-ci firent pression sur ces murs d'une hauteur de 2 m 50 environ.

D'autre part, quatre puits sont creusés derrière les habitations. Sur leur ouverture et pour parer à tout accident, de grosses pierres avaient été disposées. Ces pierre ont été déplacées et jetées au fond du puits.

Commodo et incommodo. — Le Maire donne avis qu'une enquête est ouverte sur le projet de lotissement d'une parcelle de terrain appartenant à Mme veuve Delobel-Cau, située rue du Billemont.

Les pièces de l'affaire seront déposées au secrétariat de la Mairie, pendant huit jours, du 9 au 16 décembre 1931, pour que les habitants puissent en prendre connaissance de 11 heures à midi.

M. Cyrille Dermaux, commissaire-enquêteur, désigné par M. le Préfet, recevra à la Mairie, jeudi 17 décembre, de 11 heures à midi, les observations qui pourraient être faites sur le projet.

Service de l'éboueur. — L'enlèvement des boîtes de conserves, débris métalliques ou autres, ne pouvant être effectué le vendredi 25, jour de Noël, les habitants sont informés que la tournée spéciale de l'éboueur aura lieu pour décembre exclusivement le jeudi 31.

Groupe des A. A. O. — Les membres du groupe Roncquois des Anciens des Armées d'Occupation peuvent assister au banquet du 13 décembre, de la section des A. C. du Centre. S'inscrire au café de la Tête-d'Or, place de Roncq (dernier délai, lundi 8 décembre).

Aux A. O. du Centre. — La commission rappelle que le banquet annuel aura lieu dimanche 13, à 14 h., au siège, Café de la Tête-d'Or. Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 7.

Ce banquet sera suivie d'une soirée de famille, à 19 h. 30, à laquelle sont cordialement invités tous les A. C. et leur famille.

Caisse d'Epargne. — Séance du 6 décembre : 22 versements, dont un nouveau, pour 43.400 francs ; 4 remboursements, dont un soldé, pour 21.291 fr. 60. Administrateur de service : M. Gaston Lebrun.

Etat Civil. — Naissance : Simone Aernout, rue des Arts 9.

Publications : Jean Ponthieux, ingénieur horticole et Jeanne Loiez, sans profession à Saint-Omer. — Gaston Petit, contrôleur principal, Recevant des C.I. et Flore Cau, commerçante à Halluin. — Farnoud Goeminne, tapisseur à Tourcoing et Germelue Bogaerf, soigneuse. — Jules Deleplanque, biscuitier à Croix et Simone Coisne, emballeuse.

LINSELLES

Recensement des classes 1931-B et 1932-A. — Les jeunes gens nés du 1er juin 1911 au 31 mars 1912, ainsi que les étrangers devenus Français par voie de naturalisation depuis l'époque de la dernière révision, devront se présenter à la Mairie, munis du livret de famille, samedi 19 décembre, de 14 à 16 heures, pour l'inscription sur le tableau de recensement.

Assistance médicale gratuite. — Les familles nécessiteuses qui désirent obtenir le bénéfice de l'assistance médicale gratuite, sont informées que l'inscription a lieu à la Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'assurances sociales.

A la Saint-Médard. — En vue de la réorganisation de la société de secours mutuels, les mutualistes voulant profiter des avantages de la dite société sont priés de donner leur adhésion au secrétaire où à un membre de la Commission.

Etat civil. — Naissance : Joseph Delbecque, rue de la Marne.

Publications : Henri Demeuller, magasinier, et Denise Lernould, piquûrière.

Décès : Marie Bekaert, 72 ans, rue de Bousbecque.

Caisse d'Epargne. — Séance de 10 h. 30 à 11 h. 30.

MOUVAUX

Avis aux débitants de boissons. — Le maire fait connaître à nouveau aux débitants de boissons que, conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral ils doivent faire une demande écrite à M. le Préfet, s'ils veulent organiser, après les heures de fermetures réglementaires, des banquets de sociétés d'épargne, fêtes de quartiers, etc. Cette demande qui doit être établie sur papier timbré à 3.60, sera remise à la mairie avant son envoi à la Préfecture, pour avis favorable, quinze jours d'avance.

Assistance. — Les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal dans sa séance dernière, sont déposées au secrétariat de la mairie pendant un délai de vingt jours, qui prendra fin le 18 décembre, date jusqu'à laquelle les réclamations écrites seront reçues au secrétariat de la mairie (1er étage), chaque jour (sauf le dimanche), de 8 h. à midi et de 14 à 18 h.

BOUDES

Etat civil. — Décès : Céleslin Martin, 78 ans, sans profession, rue des Ravennes.

MARCQ-EN-BARŒUL

Glissade dangereuse. — Un chantier Lambinet, rue Pasteur, le cimentier Eugène Dubois, 33 ans, demeurant à La Madeleine, rue J. Mailliote, 51, par suite de la chute d'une planche d'échafaudage à glissé et s'est fait une entorse du tibia gauche avec fracture possible de la malléole externe. Le docteur Depreux a ordonné un repos de 15 jours.

La Sainte-Cécile aux Amis Réunis. — La société musicale du quartier du Pont, l'Harmonie « Les Amis Réunis » à bien fêté sa patronne dimanche elle s'est fait entendre à la messe de l'église du Pont, où les morceaux suivants furent exécutés d'une façon parfaite : Aisece marche, La Pastorale des Pastoures et l'Ouverture du Barbier de Séville, programme vraiment de choix.

Après la messe, les souhaits ont été offerts au siège à M. P. Duhar et Walocq, sous-chefs, ensuite des aubades ont été données chez M. J. Delcourt, président d'honneur et chez M. G. Mullier, Président actif.

Un grand banquet a eu lieu à 14 h. au siège, café du Globe, sous la présidence de M. Bailly, maire, entouré de MM. Delecourt Mullier, Descamps, adjoints ; Boel, Président de la musique de Rouges-Barres ; quelques conseillers municipaux, une délégation de l'Harmonie de La Madeleine, etc.

A l'heures loasis, des discours furent prononcés par MM. le Maire, Delecourt, Mullier, Denaene. Le repas fut emprelnt de la plus franche gaîté et se continua par des chansons puis le soir un bal très animé qui termina très tard cette belle fête qui a obtenu un grand succès comme les années précédentes.

Avis aux indigents. — Le paiement des primes d'assistance aux vieillards, infirmes, incurables, aura lieu à la Mairie mercredi prochain, à 9 heures, et le même jour, à 10 heures, pour les familles nombreuses, femmes en couches, etc. La recette municipale sera fermée le même jour.

Etat Civil. — Naissances : Odette Warlop, rue Verte 141. — Christiane Touchy, rue Pasteur 165. — Jacques Fauconier, rue des Ecoles 7. — Jean Haver, rue du Midi 40. — André Vasseur, rue de la Prévoyance 92. — Pierre Emmerechts, rue de la Prévoyance 39.

Publications : Henri De Smet, journalier à La Madeleine et Lucienne Coisne, journalière, rue Jacquard prolongée. — Louis Lejeune, comptable, Place Clovis Tiers 8 et Marie Ferret, mécanicienne, Allée Gabriel 127. — Joseph Piech, accrocheur, rue du Lazaro 85 bis et Véronique Baran, filanse, même adresse. — Prosper Civiliers, militaire, rue de Rouges-Barres 166 et Philomène Colle, repasseuse, à Lille. — Emile Dessein, Journalier à Ploegsteert et Jeanne ménagère, rue du Plouich 209.

Décès : Edonard Vanneste, 70 ans, Chemin du Halage. — Edmond De Schynckel, 54 ans, rue R. Derein. — Louis Tilly, 55 ans, Maisons Delesalle 5.

COMINES

Vaccination antidiphtérique. — La 2e séance aura lieu mercredi 9 décembre, à 15 h., à la mairie, pour ceux qui ont reçu la 1re piqûre le 18 novembre, et le vendredi 11 déc., à 15 h., pour les vaccinés du vendredi 20 novembre.

Ecole de Perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve. — Tous les sous-officiers de réserve de Comines et de Wervicq-Sud sont invités à assister à la première séance qui aura lieu le samedi 12 décembre, à 18 h. 15, dans une salle de la mairie de Comines. Les nouvelles adhésions seront reçues au cours de cette séance.

WERVICQ-SUD

GRANDE EXPOSITION AVICOLE

C'est samedi 12 et dimanche 13 décembre qu'aura lieu la Ve grande exposition d'aviculture, cuniculture, colombophile, etc.... et de matériel d'élevage, organisée par les « Eleveurs Wervicquois », filiale des Aviculteurs du Nord de la France, en la salle Jeanne d'Arc, 105, rue de l'Industrie. — La mise en cage des sujets commencera vendredi après-midi jusque samedi, à 9 h. ; les opérations du jury commenceront à 9 h., et le résultat sera connu à l'ouverture de l'exposition, fixée au samedi 12 décembre, à 16 heures.

Le jury est composé de MM. Albert Candelier, Emile Desreumaux, Gaston Peméele, Paul Nys, Jules Lesaffre, Emile Maret et Léon Spiet.

A l'issue des opérations du jury, un grand banquet sera servi dans une des salles du local Jeanne d'Arc, et réunira de nombreux convives, juges donateurs et membres du comité. — L'ouverture officielle de l'exposition aura lieu à 16 h., sous la présidence d'honneur de M. Jules Dorny, maire. — De nombreux prix et objets d'art sont déjà parvenus au siège et les lauréats y trouveront une large récompense.

L'exposition comportera : en 1re division, les volailles, faisans, canards divers, paons, dindons, oies, etc... et de superbes poules de races étrangères. — En 2e division, toutes les races de lapins, Géants de Flandre, des Béliers, des Blancs de Vendée, etc..., de magnifiques lièvres belges. — La 3e division est réservée aux pigeons, races de rapport, et sera, cette année, très intéressante. — La 4e division comporte le matériel d'élevage et les produits d'alimentation et attirera certes la curiosité.

Dimanche 13 décembre, l'exposition sera ouverte toute la journée au public. Des cartes spéciales de faveur seront distribuées dans les écoles de Wervicq, pour favoriser aux enfants la visite de cette belle manifestation d'efforts accomplis dans l'élevage familial.

Tournée du percepteur. — La tournée meneuille aura lieu vendredi 11 décembre, à la mairie, de 14 à 16 heures.

EN BELGIQUE

LE MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS

Pendant le mois de novembre, 907 navires de mer, jaugeant ensemble 1.862.888 tonnes, sont entrés dans le port. Le tonnage moyen était de 2.054 par navire.

Des navires entrés dans le port pendant ce mois, il y en avait 329 battant pavillon anglais, 189 allemand, 87 hollandais, 50 belge, 52 européens, 49 norvégien, 41 français, 34 danois, 12 américain, 9 grec, 9 finlandais, 8 italien, 9 yougoslave, 7 espagnol, 7 japonais, 5 portugais, 4 brésiliens, etc., etc.

FAILLITES EN BELGIQUE

Pendant la semaine écoulée, finissant le 4 décembre, il a été signalé en Belgique 22 faillites contre 14 pendant la période correspondante de l'année précédente.

Du 1er janvier au 4 décembre, il a été signalé en Belgique 764 faillites contre 547 pendant la période correspondante de 1930.

Concordats. — Du 1er janvier au 4 décembre, il a été signalé en Belgique 31 demandes de concordats et 31 homologations, contre respectivement 303 et 190 pendant la période correspondante de 1930.

(Communiqué par la Société anonyme Van der Graaf et Cie (département renseignements commerciaux), à Bruxelles.

MOUSCRON

Au Théâtre. — Le troupe d'opérette du Théâtre Municipal nous donnait mercredi dernier, au Théâtre du Palais des Fêtes « Rêve de valse », l'œuvre délicieuse de Strauss, qui a toujours captivé les foules par le charme de sa musique et l'intrigue toute sentimentale qui lie les différentes péripéties écrites avec une belle richesse d'imagination par l'auteur du livret.

On connaît le thème de cette œuvre. Qu'on nous permette d'abord de mettre en relief Mme Castel, qui, dans le rôle d'« Hélène » s'est réellement surpassée et a conquis par son charme plein de grâce et d'abandon les rares impénitents de la salle.

Mme Forcade a défendu le rôle de « Franzi » avec le talent qu'on lui connaît et Mme Quelet a montré beaucoup de flammes dans « Frédérique ».

M. Arbio (Fonségur) incarne un rôle d'officier remarquable. Il fut rappelé dans la célèbre valse du premier acte, chantée d'une belle voix pleine qu'il conduit savamment. Avec M. De Fize (Moussy), ils obtinrent un vif succès.

M. Méliès composa un grand duc Joachim du plus cocasse effet, tandis que M. Cazy nous exhiba un prince Lothar tel que l'avait voulu l'auteur, un grand dadais parfait. Tous deux purent très applaudis.

En résumé, excellente représentation, dont tous sont à féliciter. Une place particulière au ballet du 2e acte « Czardas » joué d'une main de maître par l'artiste violoniste qu'est M. Bachy, de Tournai, et dansée par Mlle Lambertiny, 1re danseuse étoile et Mlle Gion, 1re travestie. Tous trois furent salués par de vifs applaudissements.

M. T'Joen dirigeait l'orchestre avec sa maîtrise accoutumée.

Mercredi prochain : « Joséphine vendue par ses sœurs », opéra-bouffe en 3 actes ; 3 heures de fou-rire. Au 2e acte, « Grand ballet oriental ».

Etat civil. — Naissances : Algoedt Roger, 110 rue Verte. — Maertens Jeauna, rue du Bilemont 376. — Vercruysse Georgette, rue de Bruxelles 33. — Depaepe Julien, 10 rue Verte. — Castel Joseph, 106 rue du Couet. — Verlaille Marie, 4 rue Curiale. — Cosaert Jean, 26 rue Serpentine.

Publications. — Verhelst Hector, soigneur et Calens Irma, bobineuse. — Verhaeghe Henri, rattacheur et Van Neck Yvonne, soigneuse. — Duparque Luciens, instituteur et Peche Suzanne, employée. — Poilet Michel, machiniste et Bruneel Germaine soigneuse. — Erard Robert, horloger-bijoutier et Remi Mancelle, s.p.

Décès. — Demais Léon, 3 mois rue Ed. Anseele, 14. — Laroy Emile, 79 ans, rue des Flandres 33. — Vanwambeke Gnslave, 77 ans avenue Royale 4. — Vancraeynest Léontile, 66 ans, rue du Petit-Pont 9. — Degraeve Bernadette, 24 jours rue du Roitelet 163. — Penez Jeanne, 50 ans, rue du Tourcoing 102.

MENIN

Saint-Nicolas dans les écoles communales. — Comme les années précédentes, Saint-Nicolas fut fêté dans les écoles communales.

Par le Cercle des anciens élèves des écoles communales, des cadeaux furent distribués.

On remarquait à cette fête d'enfants M. R. Detaevernier, échevin de l'Instruction publique.

Société Coopérative des Maisons à Bon Marché. — Une adjudication pour construire 42 nouvelles maisons ouvrières à eu lieu au cabinet de M. le Bougmestre samedi matin. Il y avait 10 soumissionnaires. M. Vergote, entrepreneur à Roulers, fut déclaré l'adjudicataire avec 170.000 sous la somme prévue par le cahier des charges.

Liste d'honneur. — Une propagande intense est organisée pour inscrire 100 nouveaux élèves pour l'Harmonie « Le Devoir ». Un grand nombre d'élève est déjà inscrit, et tout laisse à prévoir que le nombre désiré sera bientôt un fait. Les noms inscrits seront alors publiés dans les journaux sur la liste d'honneur.

Concours de chants pour canaris. — M. Bulinyel Cyrille, de Neuville-en-Ferrain, vient d'obtenir le 1er prix au concours de chants qui a eu lieu au siège de la Société « Reeit en vrede », rue de Courtrai, en cette ville.

Ligue Ouvrière de la Porte de Bruges. — Le 7 FFe R I e.sqn- m

Réunion du Comité du P. O. B. — La section Menloise du P. O. B. se réunira mardi prochain, à 7 h. du soir, dans la salle Wauters, de la Maison du Peuple.

Education ouvrière. — Mercredi 9 décembre à 19 h., à la salle Matteotti, à la Maison du Peuple, réunion du Cercle d'Etude. Il y sera causé de la crise actuelle.

Etat civil. — Naissances. — Derutte Willy. — Volkaert Odile. — Bekaert André. — Christiaens Lucien. — Demeulenaere Denie. — Delvate Madeleine. — Salé Georgette. — Trappeniers Roland. — Casier Monique. — Hostyn Roland. — Moren Nadia. — Vandoorne André.

Décès — Casteele Alfréda. — Dehaene Alice. — Catry Léon. — Clerick Amélie. — Degroote Raymond. — Coopman Pauline. — Deleye Zulma. — Bekaert André.

TOURNAI

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal s'est réuni sous la présidence de M. Edmond Wibaut, bourgmestre. Tous les conseillers étaient présents.

Le bourgmestre donne connaissance au Conseil d'une requête des habitants du Chemin de Ronde demandant que la Ville fasse procéder dans le plus bref délai aux travaux de pavage de cette voie publique.

M. l'échevin Carton déclare que l'exécution de ces travaux est impossible aussi longtemps que l'assiette du chemin n'aura pas été remise à la Ville par l'Etat, auquel elle appartient. Les pourparlers sont en cours depuis quelques années ; dès que cette opération aura été réalisée les travaux de pavage seront entrepris.

Le Conseil, sur la proposition du collège échevinal, décide de contracter au Crédit communal de Belgique : 1° un emprunt de 450.000 francs amortissable en cinq annuités, dont le produit soit permettre la liquidation des subventions de la ville pour secours de chômage pour l'année courant ; 2° un emprunt de 750.000 francs, étant forme d'ouverture de crédit, pour permettre la liquidation de dépenses ordinaires obligatoires afférentes à l'exercice 1931.

A l'occasion de l'examen de cet objet de l'ordre du jour, M. le Président donne à M. le conseiller Pary les renseignements qu'il a demandés dans une lettre adressée au collège au sujet de mandats non payés.

Il résulte de l'exposé de M. le Bourgmestre que s'il y a à la Caisse communale pour 1.300.000 francs environ de mandats à payer, la Ville doit recevoir dans un temps relativement court une somme totale de 3.900.000 francs, représentant des subsides de l'Etat et de la Province et des rentrées de taxes communales.

Le Conseil, sur rapports du Collège, dont lecture est donnée par M. le Bourgmeire, émet un avis favorable à l'approbation de délibérations de la Commission de l'Assistance Publique relatives : 1° à la vente de gré à gré à l'Etat belge, pour la somme de 1.000 francs, d'une bande de terre de 3 ares 95 centiares, située à Rumes, longeant le chemin de fer de Tournai à Orchies ; 2° à la vente publique, sur la mise à prix de 15.282 fr., d'un terrain de 11 ares 32 centaines, situé à Marquain ; 3° à la vente publique d'un terrain de 3 ares 54 centaires situé à Tournai, à front de la rue de la Paix, sur la mise à prix de 9.775 fr.

Une demande de crédits supplémentaires au budget de 1930, du montant de 94.258 fr. 42, formulée par la Commission de l'Assistance publique, est renvoyée à l'examen de la 4e section.

Le Conseil est ensuite appelé à réexaminer le plan d'aménagement qu'il avait arrêté en sa dernière séance pour le quartier compris entre le boulevard Léopold la chaussée de Lille et la rue St-Eleuthère.

Après que M. l'échevin des Travaux eut donné des explications au sujet des modifications apportées au plan primitif, l'Assemblée approuve le nouveau plan d'aménagement.

Le Conseil autorise le Conseil Echevinal à intervenir : 1° dans un acte de cession gratuite à la Ville d'un terrain de 100 mq à incorporer dans l'asiette du Chemin du Moulin de Marois, en exécution du plan d'alignement ; 2° dans un acte d'acquisition, pour le prix de 39.240 fr., de terreins d'une contenance de 32 ares 70 centiares, à incorporer dans le chemin N° 84 et dans l'impasse Soyer prolongée, en exécution également de plans généraux d'alignement.

Un immeuble de la rue de l'Hôpital-Notre-Dame ayant été, lors de sa restauration et en exécution d'un plan d'alignement, reconstruit en recul, la Ville se trouve contrainte d'exécuter des travaux de transformation de voirie : modification au pavage et au trottoir. Le coût de ces travaux est prévu à 7.000 fr. Le Conseil vote ce crédit et décide l'exécution des travaux.

Le Conseil approuve successivement : 1° Le compte rendu de 1927 de l'Athénée Royal (déficit 2.912 fr. 80) ; 2° le compte de 1927 de l'Ecole Moyenne de l'Etat pour filles (boni : 1.761 fr. 81) ; 3° le budget pour 1932 du Conservatoire de Musique : dépenses totales, 323.000 fr., en diminution de 3.646 fr. sur le budget précédent ; 4° le budget pour 1932 de l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs : dépenses totales, 218.060 fr., en majoration de 3.779 fr. sur celles du budget de 1931 ; 5° le budget pour 1932 de l'Ecole d'Apprentissage pour jeunes filles : dépenses totales, 56.700 fr., en diminution de 1.928 fr. sur celles du budget précédent ; 6° le budget pour 1932 de l'Ecole Ménagère pour adultes : dépenses totales, 27.800 fr., en diminution de 400 fr. sur celles du budget de 1931 ; 7° le budget pour 1932 de l'Ecole de Coupe, de Couture et de Modes : dépenses totales, 10.200 fr., en diminution de 190 fr. sur celles du budget de l'exercice en cours.

LES SAPEURS-POMPIERS A L'HONNEUR

Le Conseil Communal a procédé dimanche à midi, à l'Hôtel de Ville, à la remise des distinctions honorifiques ci-après à des membres du Corps des Sapeurs Pompiers :

1. — La Médaille d'Or de la Ville à MM. Camille Debraine et Omer Vercruysse, caporaux, tous deux entrés au Corps des Volontaires-Pompiers le 16 novembre 1911.

2. — La Médaille d'Argent de la Ville à M. Louis Dalvigne, musicien, entré à l'Harmonie du Corps des Pompiers le 9 mai 1906.

3. — La Médaille Civique de 2e classe, accordée par Arrêté Royal du 27 novembre 1931 à MM. Camille Vandaele, pompier-musicien ; Valéry Dubois, pompier de 1re classe ; Emile Vandenbulcke, sergent et Jean-Baptiste Wargnye, ter sergent-musicien.

4. — La Médaille Commémorative du Centenaire, décernée par Arrêté Royal du 9 mai 1931 à MM. Cyrille Holst ; Louis Verdière ; Camille Vandaele ; Emile Poulet ; Auguste Leloir ; Georges Legros ; Henri Candry ; Joseph Dupret ; Joseph Derasse ; Charles Delhaye ; François Clément ; Alfred Casse ; Louis Capart et Charles Brunain, musiciens. — MM. Jean-Baptiste Wargnye, ter sergent de la musique ; Gustave Delhouve, sergent-fourrier de la musique ; Fernand Coussement, volontaire ; Valéry Dubois, volontaire de 1er classe ; Emile Degand et Arthur Calnk, caporaux ; Louis Segond, Fernand Plancq et Emile Dewame, sergents ; Arthur Henry, sergent-fourrier ; Léon Béthin, adjudant ; Adolphe Duvellier, lieutenant et Albert Dutoit, capitaine-commandant.

5. — Enfin, la Médaille Civique de 2e classe pour acte de courage et de dévouement, accordée par Arrêté Royal du 5 juillet 1931, à M. Marcel Lucq, caporal.

La cérémonie de la remise de ces distinctions honorifiques a été précédée de la reconnaissance par M. le Commandant devant le Corps réuni Conr de l'Hôtel de Ville de deux officiers du Corps des Sapeurs Pompiers : le Lieutenant Chevallié et le Lieutenant-médecin Godin, promus à la lieutenance par un Arrêté Royal du 27 décembre 1930.

COMMODO ET INCOMMODO

Les Bourgmestre et Echevins informent le public qu'il sera procédé samedi 12 décembre à 11 h. 30 à l'Hôtel de Ville à une enquête de Commodo et Incommodo au sujet de la délibération du Conseil Communal en date du 30 octobre dernier, décidant de modifier conformément au plan et à l'état descriptif annexés à la dite délibération, le plan général d'alignement adopté pour la rue de Rasse par résolution du Conseil Communal du 15 mai 1876 et approuvé par Arrêté Royal du 30 août de le même année.

Le plan portant cette modification ainsi que l'état descriptif sont déposés au Bureau du Secrétariat à l'Hôtel de Ville, où les intéressés peuvent en prendre communication.

Les personnes qui auraient des observations à formuler au sujet de cette résolution sont invitées à les faire connaître par écrit à l'Administration Communale, ou à se présenter à la séance d'enquête sus indiquée.

LE DIFFÉREND ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA VILLE AU SUJET DE DEUX TABLEAUX

Depuis plus d'un siècle, la Ville de Tournai réclame au gouvernement le retour en cette ville, pour y être déposés au Musée des Beaux-Arts, des deux tableaux : « L'Adoration des Mages », de Rubens, et « Saint-Martin exorcisant un possédé », de Jordaens, lesquels enlevés violemment de Tournai en 1794, auraient dû y faire retour, en exécution des arrêtés des 6 octobre et 25 novembre 1815 comme d'autres chefs d'œuvre, pris dans les mêmes circonstances, ont été renvoyés, en vertu des mêmes arrêtés, à Anvers, à Gand, à Termonde, à Courtrai, à Malines.

UN VŒU REPOUSSÉ

En 1930, M. le sénateur Asou, de Tournai, proposa l'inscription au budget du ministère des Sciences et des Arts, d'un crédit de 2.000 francs destiné à couvrir les frais d'envoi et de dépot de ces deux tableaux au Musée des Beaux-Arts de Tournai, édifice de construction récente, œuvre de l'architecte Horta, considéré à juste titre comme l'un des plus beaux du Pays. Après une longue discussion, cette proposition fut votée par le Sénat à l'écrasante majorité de 98 voix contre 19 ; ce vote favorable fut ensuite rétifié par la Chambre des représentants.

Mais malgré ce vœu, quasi unanime, des Chambres législatives, le ministre des Sciences et des Arts refusa aux Tournaisiens la mesure de réparation qui avait été accordée à d'autres villes du pays.

Entretemps survint le décès inopiné du ministre des Sciences et des Arts, M. Vauthier. Son successeur, M. Petit Jean, ayant été sollicité par M. le sénateur Asou de faire connaître la suite qu'il comptait lui-même donner au vœu manifesté par le pouvoir législatif, fit savoir à l'honorable sénateur qu'il partageait entièrement la manière de voir de son prédécesseur. Cette manière de voir, consistant dans le refus de dessaisir le Musée royal de Bruxelles des deux tableaux dont il s'agit, est basée sur l'opinion de M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, à savoir que l'arrêté royal du 25 novembre 1815 ne concerne que les tableaux repris à Paris en 1815 à la suite de la bataille de Waterloo et non ceux qui, enlevés en Belgique lors de la conquête par les armées françaises en 1794, étaient revenus de Paris à Bruxelles avant 1815.

M. Leduc, échevin de l'Instruction publique, à Tournai, aujourd'hui et depuis deux mois seulement sénateur, se chargea de réfuter l'opinion de M. Terlinden, démontant que la distinction qui y était faite entre les œuvres d'arts enlevées en Belgique ne repose sur aucun argument sérieux, ce qui est confirmé d'ailleurs par l'application qui a été faite des arrêtés royaux précités pour la plupart des villes belges.

Ajoutons que la thèse de la Ville de Tournai est chaleureusement appuyée par la Province de Hainaut dont le Conseil provincial a adressé, l'année dernière, au gouvernement un vœu en faveur du retour de ces tableaux à Tournai.

VERS UNE SOLUTION ?

Devant le refus obstiné du gouvernement d'exécuter le vœu manifesté par les chambres, M. le sénateur Asou vient de déposer une proposition de loi interprétative de l'arrêté royal du 25 novembre 1815, proposition qui est contresignée par cinq de ses collègues du Sénat, dont M. Leduc, qui aura maintenant l'occasion de défendre personnellement devant la haute Assemblée, avec l'ardeur, la ténacité et l'éloquence qu'on lui connaît, le point de vue qu'il n'a cessé de faire valoir dans la Presse et dans ses trects depuis plus de douze ans.

Voici le texte de ce projet de loi :

« Article premier. — L'arrêté royal du 25 novembre 1815 concernant la destination à donner aux tableaux « autrefois enlevés des provinces méridionales et actuellement revenus de Paris », s'applique non seulement aux tableaux repris à Paris à la suite de la bataille de Waterloo, mais à tous ceux antérieurement enlevés en Belgique à la suite des événements de 1794.

» Article 2. — En conséquence, les deux tableaux « L'Adoration des Mages », de Rubens, et « Saint-Martin exorcisant un possédé », de Jordaens, enlevés à Tournai, en 1794, et revenus de Paris à Bruxelles, seront renvoyés au chef-lieu de la Province de Hainaut, dont le gouvernement se concertera avec l'administration communale de Tournai au sujet des dispositions à prendre pour assurer la conservation et l'entretien de ces œuvres d'art.

» Article 3. — Le ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution de la présente loi endéans les deux mois de sa promulgation.

» Signé : Asou, Leduc, baron de Dorlodot, Janssen, Volkaert, Goffin ».

Les Tournaisiens attendent avec impatience, mais aussi avec une entière confiance les débats qui vont s'ouvrir prochainement au Sénat au sujet de ce différend entre le gouvernement et la Ville de Tournai.

POLICE DU ROULAGE ET DE LA CIRCULATION

A